L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 26 MAI 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Bonne occasion—Une grocerie et buvette dans le 3me district, pour $200. Adresser J., au bureau de l'Abeille.
25mai—3t

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
13 mai—1mois.

DEMANDES.

ON demande à acheter de vieux meubles acajou. Prix les plus élevés payés pour meubles antiques. S'adresser 131 et 133 rue de Chartres, sous l'hôtel des Etrangers.
9mai—1m

ON demande à acheter des vieux meubles (antiques). S'adresser No. 123 rue Bourbon.
21 av—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Solidelle Dubuclet, Vve de L. F. Parent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,201—Division C—Attendu que Pierre Simeon Esnard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Solidelle Dubuclet, Vve de L. F. Parent décédée intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 mai—26 31—juin 4

Succession de Justin Lamazou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21,301—Division C. Attendu que Mme Jeanne Vigneau, Veuve de Justin Lamazou a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Lamazou, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—25 29—juin 3

Succession de Théophile Gollain.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 6,664—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Malnoury, tuteur et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 mai—20 25 29

Succession de George Henry Englebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,280—Division D—Attendu que Mme Julia Elizabeth Englebrecht a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George H. Englebrecht, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
21 mai—21 25 29

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Reed & Smith, et F. M. Smith membre de la dite raison sociale vs. leurs créanciers—No 21,218—Division [illegible]—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-annexée dans cette affaire et le compte et les tableaux y annexés et les affidavits les accompagnant et la Cour étant satisfaite que le débiteur pétitionnant a remis toutes les formalités requises par la loi la cession de tous les biens du dit Fred. M. Smith et de la dite raison sociale de Reed & Smith est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de la dite raison sociale, et une réunion des créanciers de la dite raison sociale de Reed & Smith et du dit Fred M. Smith est par le présent ordonnée pour être convoquée le 27me jour de juin A. D. 1887, pardevant Alphonse V. Phillips, notaire, à 11 heures A. M. [illegible] un syndic. Il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite raison sociale et du dit Fred M. Smith soient suspendues.
Il est de plus ordonné que la dite réunion de créanciers soit autorisée et aura le pouvoir de fixer les termes de vente de la propriété, d'instruire et les droits du débiteur et pour déterminer si le syndic nommé à la dite réunion devra donner caution. Il est de plus ordonné que Anatole Briedgue, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans le 17 mai 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier
26 mai—3t en 30 j

H. D. Engelmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 21,047—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Wm. J. Kane, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
25 mai—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Lopez vs ses créanciers. No. 19,879 Division B. Ordre de Cour—[illegible] de créanciers de Frederick Lopez insolvable soit convoquée [illegible] pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le MERCREDI, 1er jour de juin 1887, à 11 heures A. M. dans le but de [illegible] termes et conditions de vente des propriétés appartenant au dit Frederick Lopez et [illegible] sur toutes les affaires qui pourront leur être soumises.
Nouvelle-Orléans 10 mai 1887.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
20 mai—3t en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Francis M. McKeough vs ses Créanciers. No. 20,9[illegible]—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Francis M. McKeough soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Geron notaire en cette ville, le JEUDI 26me jour de mai 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que J. R. Ferguson, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans 23 avril 1887.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN Député greffier.
24 avril—3t en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 20,959 Division B. Eugène Foulon vs ses créanciers. Il est ordonné que les créanciers du pétitionnaire soient notifiés de se réunir au bureau de Michel V. Dejan notaire en cette ville, No 20 rue Carondelet, le 6me jour de juin 1887 à 10 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Il est de plus ordonné que Anatole A. Ker Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 avril 1887.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN
26av Député greffier.

Mme B. Lavin vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,841 Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James Durno, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN
17 mai—17 21 26 Greffier.

Geier & Bros vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 20,582 Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Duffy shérif civil et syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN,
17mai—17 21 26. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Il est certifié que le 23me jour d'avril 1887 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et avec les chiffres suivants: Philas Jane Elvin vs John Wertz son mari—No 20,572—Division A. Sur motion de J. N. Wolfson Esq. avocat de la plaignante et en appuyant sa demande de preuves, la loi et les témoignages étant considérés. Il est ordonné, adjugé et décrété que le décret [illegible] enregistré le 18 avril 1887, soit maintenant confirmé et rendu final et que en conséquence il y ait jugement en faveur de Philas Jane Elvin, plaignante et contre John Wertz son mari, reconnaissant ses droits et privilèges sur sa propriété et décrétant une séparation d'acquets et gains et de dissoudre la communauté existant auparavant entre eux et que les frais soient payés par le défendeur.
Jugement rendu le 23 avril 1887
Jugement signé le 28 avril 1887
(Signé) A. L. TISSOT Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et fixé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce deuxième jour de mai en l'année du Seigneur mil huit cent quatre vingt sept.
[Sceau.] M. A. McDONNELL,
12mai—12 22 30—14juin Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. François Clos vs ses Créanciers—No 21,125—Division A. Ordre de Cour—La cession de biens du pétitionnaire François Clos, est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant E. C. Stockton, notaire en cette ville, à son bureau No 6 rue Carondelet le SAMEDI, 11ème jour de juin 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, que Henry P. Dart, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 7 mai 1887.
(Signé) A. L. TISSOT Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mai—3t en 30 j

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Semestriel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 14 JUIN 1887.

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,......	100,000
1 Lot de	50,000,......	50,000
1 Lot de..	25,000,......	25,000
2 Lots de..	10,000,......	20,000
5 Lots de..	5,000,......	25,000
25 Lots de..	1,000,......	25,000
100 Lots de..	500,......	50,000
200 Lots de..	300,......	60,000
500 Lots de..	200,......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $300, soit.......	$30,000
100 Lots de $200.	30 000
100 Lots de $200.	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit ..	$100,000
1,000 Lots de $100, ...	100,000

3,136 Lots se montant à .. $1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On a assurera un service plus rapide de la Poste en en vovant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Premier District.
Pour effectuer un partage.
Mark A. Diamond vs Amélia Diamond

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,193—En vertu d'un jugement rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour opérer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 28 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher et désigné par le No. 47 et mesurant 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Poyefarre sur une profondeur d'à peu près 124 pieds 9 pouces et 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Annonciation et 124 pieds 8 pouces sur le côté le plus près du lot No. 46 et borné dans le fonds par une allée en commun de 8 pieds de largeur sur laquelle il a une façade de 25 pieds 10 pouces.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt, garanti par hypothèque, etc., et les clauses usuelles, etc., etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mai—26—juin 2. 9, 16, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs. Mlle M. A. Gardiner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,663—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère public, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 14 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philippe, désigné par le numéro Un sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 17me jour de janvier 1859 et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Miro et mesure, au pied américain, trente (30) pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de et de face à la rue Miro de cent (100) pieds, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Tonti, Ste. Anne et Miro et mesure trente-trois (33) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent (100) pieds et de face à la rue Tonti, conformément à un plan particulier en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12 19 26—2 9 14juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Adrien Bonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,540—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 25 juin 1887, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Moreau ou Chartres, Casacalvo ou Royale et la Paix, le dit lot mesure dix huit pieds huit pouces de face à la rue Esplanade sur une profondeur de cent pieds.
Ensemble avec les quarante deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui se trouvent attachées à la dite propriété.
Les bâtisses et améliorations sur le dit lot comprennent une maison en briques à trois étages, avec vérandas, sur la façade No 57 rue de l'Esplanade, dépendances, etc.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant pour payer la réclamation du demandeur, savoir: la somme de deux cent dix dollars avec 10 pour cent d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 jusqu'à paiement, en outre, une somme de cinq cent quatre dollars montant de contributions des dites actions avec 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1881, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1882, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1883, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1884, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1885, 8 pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt quatre dollars à partir du 1er décembre 1886. L'acquéreur assumera en outre le reste de la dette due sur les actions, savoir: Trois mille deux cent soixante seize dollars. La propriété est hypothéquée spécialement pour garantir la dette ci-dessus. Il assumera, aussi toutes les obligations dues à la dite banque pour les dites quarante deux actions. La balance, s'il y en a, une sur le prix de l'adjudication, comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de neuf warrants de drainage se montant à $12,000.

Fred. Wing vs W. C. Raymond et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,951—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 31 mai 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Neuf warrants de drainage de Département des Comptes Publics Nouvelle Orléans 6 juin 1876. Huit des dits warrants sont numérotés de 331 à 338 inclusivement chacun pour la somme de cinq mille dollars et un numéroté 368 pour la somme de deux mille dollars, faisant un total de quarante deux mille dollars tirés par l'Administrateur des Comptes Publics sur l'Administrateur des Finances et par lui acceptés et à l'ordre de et endossés par W. Van Norden trésorier.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mai—20 24 28 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Barrière vs. Mary F. Woods, veuve de Henry J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,904—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Denis, Diva, des Sixième et Washington, le dit lot mesure quarante huit pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse de Richard C. Stockton, conformément à un acte passé pardevant Wm. R. Ker, notaire en date du 3 décembre 1885.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alice Moran, femme de F. Lopez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 18,784. En vertu d'un ordre de vente daté 27 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 juin 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberty (anciennement St Paul), Gravier, Howard (anciennement Girondel) et Commune, désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le vingt quatrième jour d'avril 1831 et annexé à un acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville dans la même année. Le dit lot forme l'encoignure des rues Liberty et Gravier et mesure, au pied anglais trente pieds neuf pouces de face à la dite rue Gravier sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles, et face à la rue Liberty. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.
2° Trois certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baudin, Lopez, Salcedo et Commune, désignés comme lots numéros un, deux et trois, et mesurant chacun trente trois pieds onze pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles, le dit lot numéro un forme l'encoignure des rues Baudin et Lopez.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt à raison de huit pour cent et les clauses usuelles, etc.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mai—3,8,10,17,24,31—juin 4

VENTES PAR LE CONSTABLE

Shakespear Smith & Co. vs. J. J. McNamara.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 12,425—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District, le JEUDI, 10 juin 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
La moitié indivise d'un certain lot de terre appartenant au défendeur ci dessus, avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y appartiennent, situé dans l'îlot borné par les rues Poydras, Bolivar, Hevia et St James, dans le Premier District de cette ville, et désigné comme lot No 14, d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire en cette ville, le 30me jour d'avril 1856 et mesure 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Hevia sur 27 pieds 3 pouces de largeur dans le fond et 116 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Bolivar et 119 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue St. James, tous plus ou moins au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
10avril—10,17,24,31—4,10juin.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles. Meubles.
Henry Block vs. J. E. Exterstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,493—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 juin 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:
A mon entrepôt, 201 rue de Chartres, entre les rues Orléans et Dumaine—
Un lot de meubles de ménage assortis, effets mobiliers, divers, etc., etc., d'après un inventaire enliassé en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—25 31—4 5 juin

ANNONCE JUDICIARE.

G. Jacquet vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,913—En vertu d'un ordre de vente daté 16 mai 1887, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 mai, 1887, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:
Un lot de comptes à recevoir, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
18mai—18 21 25 28

VENTE DU MARSHALL DES ETATS UNIS.

Banque de Winterthur vs Gilbert H. Green. — No 11,486
Gerlinger & Bloom vs Gilbert H. Green. — No 11,487
Nos 11,486 et 11,487

A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le district Est de la Louisiane.

EN vertu de deux writs de alias fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI 25me jour de juin 1887, à midi, à l'entrée principale de la douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci après, à savoir:
1° Un certain lot ou portion de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Septième et Huitième, formant le coin de l'avenue St-Charles et de la rue Septième, mesurant 95 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds face à la rue Septième.
2° Un autre lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet, adjacent au fond à la propriété décrite ci-dessus, mesurant 20 pieds ou plus, s'il y en a plus, et face à la rue Septième, commençant à une distance de 120 pieds du coin de la rue Septième et de l'avenue St-Charles sur 127 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles (tant cette partie d'une portion la plus rapprochée de l'avenue St-Charles d'un certain lot désigné par le No 18 d'après un plan particulier ou esquisse annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire le 13 février 1872.
Les dits deux lots ou portions de terre forment ensemble une portion de terre mesurant 95 pieds de face à l'Avenue St-Charles sur 140 pieds ou plus, si plus il y a, en profondeur et en façade sur la rue Septième 120 pieds de profondeur sur la ligne du côté opposé vers la rue Huitième à laquelle profondeur la dite portion de terre a 32 pieds 2 pouces sur une ligne courant parallèlement avec la rue St Charles vers la rue Huitième, puis elle a une autre profondeur de 20 pieds ou plus si plus il y a vers la ligne du fond sur laquelle elle a une largeur de 12, pieds 2 pouces, le tout indiqué par une esquisse annexée à un acte d'échange entre Simon Hernsheim et Minerva Ann Scott veuve de Richard Flower Acquises de Simon Hernsheim d'après un acte daté le 19 mai 1882 pardevant Théo Guyol, notaire enregistré au Bureau des Aliénations Livre 116 Folio 293.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Condition—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats Unis Nouvelle-Orléans 24me jour de mai 1887.
E. B. PLEASANTS
Marshal des Etats Unis District Est de la Louisiane.
25mai—25 26—juin 1 8 15 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

VACHES LAITIÈRES.

Succession de Henry Carrière.

Seconde Cour de Justice pour la paroisse d'Orléans No. 20,975.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI 6 juin 1887 il sera vendu à midi à l'encoignure des rues Dryades et Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 23 mai 1887,—

27 vaches laitières, 2 chevaux, 1 taureau, 1 charette à lait, 2 charrettes à provision, 1 charrette à bras, 1 lot harnais, les balons et ustensiles de la vacherie.
25mai—25 31—4 juin

Vente pour cause de départ.

Meubles et Outils Aratoires.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur, Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 26 mai 1887 il sera vendu à onze heures du matin à l'encoignure des rues Poeyfarre et Bons Enfants
Un lot de meubles de maison
Aussi : une grande quantité d'outils aratoires.
Conditions: Comptant.
25 mai—

Meubles de maison.

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No. 20,97[illegible]

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI 6 juin 1887 il sera vendu à 10 heures du matin au No 452 rue de la Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai, 1887,—
Un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant.
25 mai—25 31—Juin 4

Résidence sur la rue Delery, faisant face aux Casernes des Etats-Unis

Succession de Pierre Miller.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 19,050

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur, Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse, SAMEDI 18 juin 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 4 mai 1887,
Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 82, borné par les rues Delery, Urquhart, Delatonde et Royale, désignés par les Nos 2, 3 et 4.
1° Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Delery sur 104 pieds 4 pouces de profondeur. Ensemble une grande résidence en bois [illegible] de la rue avant, plusieurs chambres et galerie sur le devant, [illegible] latrines, etc., jardin sur le devant et arbres à ombrages.
2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet désigné par le No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Delatonde sur 123 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations et dépendances. Voir les plans à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant E. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs ainsi que les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.
17 mai—17 21 28—juin 4 11 18

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois, à deux étages, avec porte cochère.

Cleveland Avenue, adjacente à la demeure et au magasin du Dr Lalmant, au coin des rues Gasquet et Claiborne.

Succession de Michael Duffy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,015

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur, Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un ordre daté 16 mai 1887, et à un ordre supplémentaire en date du 20 mai 1887, de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans la susdite affaire la propriété ci après décrite, à savoir—
La maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 109 rue Gasquet, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Gasquet aujourd'hui Avenue Cleveland, Claiborne et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds 6 pouces et 04/00 d'une ligne de façade rue Gasquet aujourd'hui Cleveland Avenue sur 108 pieds 6 90/00 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant. Sa situation centrale et admirable la rend convenable comme résidence ou pour le commerce à cause de sa proximité au marché Claiborne, aux écoles, églises, chemins de fer urbains.
Conditions—1/2 ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit de un et de deux ans, payable en billets spécialement garantis par lien du vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant MM. Woulfe & Rouen, notaires, aux frais de l'acquéreur.
24 mai—24,28—juin 4,11,18,25

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en bois rue Water entre Amelia et Peniston.

Succession de John Helmes, décédé.

A l'enchère publique, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet, — SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District, de cette ville, en vertu d'un arrêt de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," daté du 2 mai 1887, dossier 20,167, pour le compte de la succession de John Helmes, décédé, à l'encan, il sera vendu—
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Water, Levée ou Tchoupitoulas, Amelia et Peniston, désigné par le No. 15 et mesurant 30 pieds 2 pouces de façade rue Water sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 4 lignes du côté le plus proche du terrain No 14; et 76 pieds 4 pouces et 6 lignes du côté du terrain No 16—le tout plus ou moins en mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent une maison en bois élevée ayant 4 ou 5 chambres, auvent, hangar, citerne, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent seront payés comptant sur les lieux et on assumera les taxes de 1887.
L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4mai—4 8 15 22 29—4juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison élégante et complète No 221 Chemin du Boyou, entre les rues Marais et Tremé, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B, No. 18,744.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 18 juin, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession—
Un vaste terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Barracks, Marais et Tremé, mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes de façade sur le Chemin du Bayou, sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais; et 145 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Tremé, de la rue Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain; puis sur une ligne vers la rue Marais, 12 pieds 6 pouces; de là sur une ligne s'étendant vers la rue Chemin du Bayou, 1 pied; de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais, et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 51 pieds 4 pouces 4 lignes.
Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, avec office et deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic, gaz dans toute la maison.
Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher, avec galerie sur le côté, au second étage; aussi, une autre bâtisse à un étage, contenant une grande chambre, poulailler, chambre pour charbon et bois. Belle dépendance spacieux, nouvelle citerne de 4000 gallons. hydrant.
La façade et le côté sont ornés de plates-bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques, ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.
Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, assurance de la propriété pour le montant des billets, frais, &c., honoraires dûs jusqu'à parfait paiement, avec clause de non aliénando.
Acte de vente pardevant C. G. Andry notaire, aux frais de l'acquéreur lequel devra en outre acquitter les frais de ville et d'Etat pour l'année 1887.
14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

Résidence confortable No. 227 rue Dumaine entre Villeré et Marais, une bâtisse en bois à deux étages.

Succession de James D. Coquet.

No. 12,266—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 4 juin 1887, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mai 1887 pour le compte de la dite succession—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, St Philippe et Villeré, mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 8 lignes, entre lignes parallèles, désigné par la lettre B sur un plan d'Arthur de Armas, voyer, en date du 5 août 1853.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec galerie de façade, désignée par le numéro municipal 227 rue Dumaine et ayant au rez de chaussée deux salons, salle à manger, deux chambres, cabinets et grand corridor, et trois chambres et cabinets au premier étage.
Aussi une cuisine en bois à un étage avec deux chambres, 2 caves, gaz partout dans la bâtisse principale, une cour dans le centre et une dans le fond pavées, lieux d'aisance, etc.
Conditions. Une moitié comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur par lui et à son propre ordre et endossés portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garantis par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et les honoraires de 5 pour cent d'avocat, assurance de 5 pour cent sur le montant sera payé par l'acquéreur jusqu'à paiement final des dits billets et la police transférée; la vente et comme la prime d'assurance doit être renouvelée à son terme non expiré de la police, les taxes, en seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de son adjudication, dix pour cent sur le montant devront être déposés avec l'encanteur au moment de son adjudication.
Acte de vente pardevant Chas. Rollé notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mai—3 7 14 21 28—4 juin

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Propriété améliorée dans le Premier district.

Succession d'Auguste Gautier

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 19,276 Division A

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI 28 mai 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 avril 1887 il sera vendu à l'encan:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Magasins, Robin et Terpsichore, désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur de Armas, député voyer de cette ville le 26me jour de mars 1887 et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp, et la même mesure de front sur une profondeur de 121 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot est situé à une distance de 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de l'encoignure des rues Robin et Camp. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprenant une résidence cottage connue par le No 424 rue Camp.
2° Un certain morceau de terre dans le même district et îlet immédiatement dans le fond du dit précédent désigné par la lettre D sur le plan susdit, et mesurant au pied américain 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la même profondeur de [illegible] situé près la rue Magazine, et [illegible] sur le dit plan C [illegible] lots sur chacune des deux autres côtés vers les rues Robin et Terpsichore [illegible].
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans de terme avec des billets garantis par hypothèque et privilège et lien du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à compter du jour de la vente jusqu'à paiement final. L'acte de vente devra contenir toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent d'honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1887, 10 pour cent sera requis du montant de son adjudication.
Actes de vente pardevant Benjamin Ory notaire aux frais des acquéreurs.
24 avril—24 30—mai 7 14 21

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un cottage élevé et grands terrains.

No 335 rue Chestnut, entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Henry F. Requier.

No. 20,459—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 avril 1887, et d'un ordre subséquent rendu dans la même date 3 mai 1887, il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir—
Un cottage en bois à un étage, avec mansarde, No 335 rue Chestnut dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Delachaise et l'Avenue Louisiana, le terrain se compose du tout des trois lots Nos 17, 18 et 19 et à 24 pieds de face du lot No 16 mesurant ensemble 120 pieds de face à la rue Chesnut, 120 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée de la rue, a une grande galerie devant et large corridor dans le centre et un terrain avec jardin. Cette propriété touche à la résidence de J. B. Woods est près de celles de MM. Miller et Rice, et peut être visitée avec une carte.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le paiement différé s'il y a, en versements égaux représentés par deux billets à ordre tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables à un et deux ans respectivement à partir du jour de la vente et portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; l'acquéreur s'engageant à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir le paiement des dits billets en tout ou partie, devra assurer la propriété et transférer la police d'assurance aux porteurs des dits billets; l'intérêt et les honoraires d'avocat et l'exécution de toutes les obligations de l'acheteur seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1887 en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix sera requis par l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.
4 mai—4,7,14,21,28—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry Grotham vs Anna Kramer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,714—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre, avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'îlet 104, compris entre les rues Bons-Enfants, Espagne, Washington et Morales et mesurant au pied américain trente-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Bons-Enfants sur une profondeur de cent cinq pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Washington.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 avril—mai 4, 11, 18, 25, 28.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RESIDENCE TRÈS AGREABLE

Rue Marais, entre Kerlerec et Columbus,

AVEC UN GRAND TERRAIN.

TROIS GRANDS LOTS VACANTS

Faisant face à la rue Kerlerec, entre Marais et Villeré.

Mme M. Constance Séré, Veuve de L. Séré, et autres contre Frank E. Bernard, subrogé-tuteur, et autres.

POUR UN PARTAGE.

No 20,085, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, conformément à un jugement rendu le 5 avril 1887, signé le 13 avril 1887, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, seront vendues à l'encan les propriétés suivantes, savoir:
1° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, désigné par la lettre A sur une esquisse faite par Edgar Pilié, architecte, en date du 25 février 1887. Le dit lot mesure 70 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 147 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant les dépendances qui consistent en une cuisine et autres dépendances placées en ce moment sur le lot attenant B et qui seront transportées et rendues avec le dit lot A. L'acquéreur du lot A devra les y transporter à ses frais dans les 15 jours qui suivront l'exécution de l'acte de vente.
Les améliorations comprennent un vaste cottage avec galerie tout autour de six pieds de largeur; il s'y trouve deux salons avec double arche, salle à manger et 3 grandes chambres à coucher, cabinet et office, auvent, cave, chambre à bain, 2 citernes, water works, lieux d'aisance, etc., grande cour briquetée, joli jardin devant et sur le côté, fleurs et arbres fruitiers ainsi que d'autres arbres donnant de l'ombrage tels que pruniers, orangers, magnolias, etc.
2° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus, désigné par le lot B, et mesurant 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, sur une profondeur de 146 pieds 10 pouces et 7 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue Marais et 151 pieds 1 pouce et 6 lignes du côté le plus proche de la rue Villeré le séparant du terrain C et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur sur l'arrière plan.
3° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au terrain B et désigné par la lettre C sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 6 pouces et 2 lignes de façade rue Kerlerec, 151 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus proche de la rue des Marais le séparant du terrain B et 155 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne du terrain marqué D sur le dit plan et 30 pieds 2 pouces 6 lignes de largeur derrière.
4° Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus contigu au dit terrain C et désigné par la lettre D sur le dit plan. Il mesure 30 pieds 7 pouces 3 lignes de façade rue Kerlerec, 155 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus proche de la rue Marais le séparant du dit terrain C, 160 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche du terrain E et 30 pieds 2 pouces et 6 lignes de largeur à l'arrière.
5° Un terrain dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Marais, Kerlerec, Villeré et Columbus touchant au lot D et mesurant 9 pieds 1 pouce de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 160 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Marais le séparant du lot D, 161 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne et 8 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond. Le tout de cette propriété est la subdivision conformément au dit plan d'Edgar Pilié, architecte.
Conditions—Un tiers du prix de son enchère ou plus pour du comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans représenté par des billets d'acquéreurs divisés en coupons comme il sera requis par le vendeur et portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la date et devra être garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété respectivement vendue; les taxes dues et exigibles de 1887 seront assumées par l'acquéreur en addition du prix de son adjudication; que les actes de vente seront passés pardevant Edgar Grima notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans et sera fait contenant les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, d'assurance et le transfert de la police au vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties par le vendeur.
23avril—23 30—7 14 21 28mai

Magasin et Maisons de Résidence de Valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Tremé, entre Ursulines et St Philippe. Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Tremé, entre Ursulines et St Philippe. Une maison double en bois, à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,735

Ernest F. Cherbonnier et al.

—VS.—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI 28 mai 1887 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement rendu le 24 mars 1887 et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887, par l'honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, à savoir:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St André, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade rue Baronne sur 31 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière sur 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité, convenable pour magasin; une autre bâtisse adjacente ayant 3 chambres, enfin une troisième bâtisse adjacente, ayant 8 chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à Thos McMahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ursulines, St Philippe et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, désignée par le numéro municipal 221 rue Tremé, ayant au rez de chaussée corridor, deux chambres, salle à manger et cabinet, même distribution au premier étage et une grande mansarde et trois cabinets dans la mansarde, galerie de devant à chaque étage, une cuisine en bois à deux étages couverte en ardoises attenant au corps de logis principal, ayant 4 chambres, cuves, water works, lieux d'aisance, cour en briques, etc., etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Tremé, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, avec quatre chambres, galerie et cabinet dans le corps principal; une cuisine à deux étages, avec quatre chambres, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 223 rue Tremé.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste, s'il y a, en un crédit de un an et doit être représenté par des billets d'acquéreur, garantis par hypothèques et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses usuelles d'assurance non aliénando et honoraire d'avocat seront fixés à raison de 10 pour cent sur le montant saisi et les acquéreurs assumeront, en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi,

A la même heure et au même endroit ci-dessus désigné, en vertu et conformément au même jugement et deux ordres ci-dessus décrites et pour le compte de la même affaire, il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
23avril—23,30—mai 7, 14, 21, 28.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifique propriété suburbaine convenable pour ceux qui aiment la ville et la campagne.

"La maison d'habitation Danneel",

Avenue St-Charles, 1,481, à l'angle de la rue Octavie, un îlet au-delà de l'Avenue Peters.

Terrain magnifique 140x531 pieds à la hauteur de Rickerville, élévation naturelle très grande, à 3 pieds au-dessus du trottoir, admirablement bien cultivé et embelli par une belle forêt, beaux ombrages, arbres fruitiers, plantes rares, arbustes, aquarium, endroits rocheux, bassins artificiels, écuries, remises, poulailler et autres dépendances, le tout en excellent état. La maison de résidence est presque neuve, elle est de construction moderne.

Dans l'affaire de Otto Danneel vs. Henri Danneel et autres.

Vente en partage.

A des conditions acceptables, à l'enchère publique.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à trois jugements et ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, un rendu le 20 avril 1887 et signé le 27 avril 1887, et deux autres rendus et signés le 3 mai 1887, dans l'affaire de Otto Danneel vs H. Danneel et al., Dossier No 20,365, pour faire un partage, à l'encan il sera vendu—
1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, étant la moitié intérieure de l'îlet No 57, borné par les rues St Denis, Octavia et Joseph et l'Avenue St-Charles se composant de 16 grands lots de terre, désignés par les lettres A et B et mesurant ensemble 140 pieds 1 pouce de face à l'Avenue St Charles sur une profondeur du côté le plus près de la rue Joseph, de 494 pieds 7 pouces et 5 lignes et sur une profondeur et face à la rue Octavia de 531 pieds 9 pouces et une largeur de 135 pieds dans le fond et face à la rue St Denis, le tout plus ou moins au pied américain.
Les améliorations comprennent une élégante résidence en bois récemment remodelée à deux étages et demi, couverte en ardoises avec une bâtisse dans le fond à deux étages couverte en ardoises avec accommodation et une façade d'une belle apparence, retirée d'à peu près 100 pieds de la façade de l'avenue et ayant de larges corridors au travers au centre sur chaque des premier et second étages. Un très beau et bien fini salon à arche, bibliothèque, salle à manger et six grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., en haut, le tout avec de très jolis devants de cheminée en marbre et installation de gaz dans toute la bâtisse principale. La bâtisse dans le fond a une cuisine, office, lieux d'aisance, 3 chambres de domestiques ou plus confortables et commodes le tout dans un état splendide, plusieurs caves, remise, écurie, cabanes pour poules et chien, loge pour jardinier et autre maison de ferme et dépendances.
Le terrain est admirablement bien tracé, il est planté d'arbrisseaux, d'étangs remplis de poissons, des endroits rocheux, des points de vue variés ou jardin. C'est la propriété suburbaine la mieux située à la plus jolie qui soit en ville et pour l'apprécier convenablement il faut l'aller voir. Pour cela on devra se munir d'une autorisation écrite de l'encanteur.
Le tout conformément à un plan de MM. William & Patton architectes et voyers qui peut être vu à l'emplacement de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 7 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie y compris hypothèque spéciale avec privilège de vendeur, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et la partie de non aliénando. Un dépôt de 10 pour cent sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 en addition de son enchère. Les billets au crédit seront divisés en coupons au gré des parties intéressées.
Actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 mai—4 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lawrence Finn, décédé.

BATISSE DOUBLE EN BOIS, No 309 rue Lafayette;

BATISSES,

Encoignure des rues Bienville et Rendon,

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI 28 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division C daté le 22eme jour du mois d'avril 1887 dossier No 20,516 pour le compte de la succession de Lawrence Finn décédé à l'enchère publique il sera vendu—

Maison double de résidence.

1. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Lafayette, Poydras, Howard et Freret, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette à peu près la même largeur sur le fond sur une profondeur de 106 pieds 9 pouces sur la ligne du côté de la rue Howard et environ 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté de la rue Freret, tout plus ou moins et désigné comme le lot No 4.
Les améliorations comprennent une maison double de résidence en bois ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., portant le No 309 de la rue Lafayette.

Coin des rues Bienville et Rendon.

2. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Bienville, Dumaine, Rendon, et l'avenue Hagan désigné par le No 9, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 102 pieds 9 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent quelques vieilles bâtisses en bois écuries, hangars, etc.
Termes et conditions—Comptant sur le transfert des titres, 10 pour cent devant être payés comptant au moment de l'adjudication. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes pour l'année 1887.
Actes de vente pardevant Geo. C. Preot notaire aux frais des acquéreurs.
24 avril—mai 1 5 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage pour résidence No 139 rue Constance,

entre les rues Terpsichore et Robin.

Succession J. Povey Wilson, décédé.

Pour du comptant. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C en date du 3 décembre 1886 et signé le 9 décembre 1886 Dossier No 18,593 dans l'affaire de la succession de J. Povey Wilson, décédé, il sera vendu à l'encan:
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance Magazine Terpsichore et Robin, désigné par le No A et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, toit en ardoise avec attic connu sous le numéro 139 rue Constance et ayant un corridor et quelques 8 ou 10 chambres en tout, citerne, hangar etc.
Le tout conformément à un plan de MM. Williams et Patton, architecte et voyer lequel plan peut être vu à l'endroit de la vente.
Termes et conditions—Comptant en passant le titre, 10 pour cent payables comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur
26 avril—26—mai 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolis meubles de maison, Nouveau Buggy et Barouche, Lit, etc, Machine à dessécher avec installations, Chaudière, Chaîne, Arbre de couche, fer, etc. Action d'assurance.

Succession de John Grant, décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur bureau No 13 rue Carondelet—en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 10 mai 1887 dossier No 20,826, à l'encan il sera vendu la propriété ci après décrite à savoir
MERCREDI le 25 mai 1887 à 11 heures A. M., au local No 55 rue Première entre Rousseau et Fulton, Quatrième District, il sera vendu Un lot de meubles de maison en bois de rose, acajou noyer, meubles de salon de chambre à coucher et de salle à manger, porte chapeaux, lavabos bibliothèque, 200 volumes, livres, etc., aussi, vis, enclume meule, fer, etc. aussi, un buggy presque neuf et une barouche de famille, aussi, JEUDI, 26 mai 1887 à 11 heures du matin, l'établissement de J. Blackadder, No 806 rue Tchoupitoulas, Premier District il sera vendu une machine à dessécher avec installations, firebox fine, arbre de couche, chaudières et un lot de chaînes, fer, wooden knees, etc. Aussi SAMEDI 28 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine près Gravier il sera vendu une action du fonds capital du Sun Mutual Insurance Company of New-Orleans pour $100 tout payé. Le tout ci-dessus conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
15 mai—15 18, 22 25, 26 27 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois à double corps de logis,

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet, — SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887. Dossier No 20,812, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 48 borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.
Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No 258 rue Commune, ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c., loyer $10 par mois, à un îlet seulement de la station des chars de la rue Commune.
Conditions—Comptant en passant les titres, 20 c|0 comptant seront payés sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

VENTES A L'ENCAN

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, JEUDI 26 mai 1887, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 26mai—

PAR HOEY & O'CONNOR.

Succession de Delia Dullanty,

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,081—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey encanteur — Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir
Un quart d'îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville désigné comme îlet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.
Conditions—$1300 comptant et la balance à un an de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel notaire.
25 mai—25 28—juin 4 11 18 25—juil 2

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.

Succession de Nicolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,8[illegible]

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 25/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commence à une distance de 49 pieds 5 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 1 lignes, puis à un angle droit s'étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 6 lignes, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet, jusqu'à l'endroit ou le terrain commence ... la dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 4 et 6.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Ben. Ory notaire aux frais de l'acquéreur
L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt en comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour fixer la vente.
1mai—1 8 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coata

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier—No 19,812

PAR B. ONORATO Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasin entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour en date du 17 mai 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard, Terpsichore et Locust désigné par le No 8 sur un plan [illegible] A. Hedin [illegible] et mesurant [illegible] pouces de face à la rue Locust [illegible] 125 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben Ory notaire aux frais des acquéreurs. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour fixer la vente.
[illegible]—21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le 4me District.

Coin des rues Jackson et Howard

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,703.

VENTE A L'ENCAN

PAR B. ONORATO Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — SAMEDI 18 juin 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Jackson, Howard et Josephine; le dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds de face à la rue Howard entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un et deux ans de crédit avec billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Ben Ory notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour fixer la vente.
14 mai—14 21 28 mai 4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété charmante dans le Sixième District.

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambroise Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 18,780

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite cour en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir
1° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Faubourg Ouest Bouligny Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Dryades, Valence et Bordeaux désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de C. C. Stafford notaire et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles
2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey désigné par la lettre A sur un plan de A. G. Blanchard en date du 23 avril 1874; la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 1/2 pouces de face sur la ligne de séparation des lots 23 et 24, 30 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux. La dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13 sur un plan de H. C. Moellhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagere notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour fixer la vente.
14 mai—14 21 28—juin 4 11 18

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

LA MAISON FORESTIER,

Au coin des rues Esplanade et White.

Succession de Mme A. L. Gaboury, épouse de E. Forestier.

No 14,824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 25 juin, 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1887, il sera vendu à l'encan
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passage, privilèges, etc. y appartenant, située dans le 3eme district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Septième et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade, 27 3 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur et de façade rue White, 173 pieds 1 ligne à l'arrière faisant face à la rue Lepage et 210 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement, d'après un plan de E. Pilié, daté du 26 mars 1881, et annexé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant Edm. Grima, notaire.
Les améliorations comprennent la résidence élégante qui s'y trouve, connue comme la demeure de M. Forestier.
Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, qui seront garantis par hypothèque. Les améliorations seront assurées contre la perte par l'incendie, pas moins que le montant dû sur les dits billets, et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.
L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théod re Guyol, notaire. Dix pour cent seront déposés au moment de l'adjudication.
24mai—24 28 juin 4 11 18 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Cain, née Grant.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 2[illegible]491.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No. 79 rue Bienville — JEUDI 2 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, daté le 27 avril 1887 il sera vendu la propriété décrite ci après appartenant à la dite succession à savoir
Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville du côté nord de la rue St Claude entre l'avenue Washington et la rue Musique, mesurant 38 pieds 3/4 de pouce de face à la rue St Claude sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles plus ou moins.
Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant d'adjudication.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3mai—3 7 14 21 28 juin 2

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième district sur la rue Liberté, entre Première et Seconde

Succession de Elizabeth Jones.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 9,906

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet SAMEDI 21 mai 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans Division A en date du 15 avril 1887 Dossier No 9,906 pour le compte de la succession de Elizabeth Jones il sera vendu
1° Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St David, Liberté, Première et Seconde, désigné comme lot No 12 sur un plan dressé par L. J. Nicholas, voyer, et mesurant 26 pieds 6 pouces de face à l'avenue Liberté sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles conformément au plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date d'avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.

—Aussi—

A la même heure et emplacement pour le compte de la dite succession il sera vendu un lot de meubles de maison, etc., conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la susdite honorable cour.
Conditions—Comptant—Dix pour cent sur les lieux pour fixer la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes de l'année 1887.
17 avril—17 30—mai 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de valeur dans le Troisième District,

Rue Bagatelle, entre Josephine et Solidelle.

Succession de Barthelemy Latapie.

Dossier No 20,549

A l'enchère publique.

PAR MATHER ET HOMES — Warren Homes, encanteur—bureau No 9 rue Carondelet, SAMEDI 4 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, date du 29 avril 1887 Dossier No 20,549 pour le compte de la susdite succession il sera vendu—
Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues St Antoine, Bagatelle, Josephine et Solidelle désigné par le No 11 et mesurant 29 pieds de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur, d'après un plan de Stewart & Hoffman voyers daté du [illegible] 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage portant le No 211 rue Bagatelle.
Conditions—Dix pour cent comptant au moment de la vente pour fixer.
L'acte de vente pardevant Geo. C. Preot notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1887.
1 mai—1 14 21 28 juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Henderson Carter et Mary Jane Jones son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 19,848

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet SAMEDI 28 mai 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E en date du 22 avril 1887. Dossier No 19,848 pour le compte de la succession ci-dessus il sera vendu—
Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Jena, Dryades et Rocheblave, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman voyers en date du [illegible] avril 1887. Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant 10 pour cent comptant seront requis sur les lieux pour fixer la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, l'acquéreur payant les taxes de 1887.
25avril—24 mai 3 10 17 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième district, sur la rue Burthe entre Madison et Dublin. Succession de Jacob Baltz et Magdalene Mitchell, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Dossier No 20,821 A l'encan—

PAR MATHER & HOMES Warren Homes encanteur—SAMEDI 4 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, en date du 21 avril 1887, Dossier No 20,821, pour le compte de la succession ci dessus il sera vendu—
Un lot de terre de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Madison, Dublin, Burthe et Dublin mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du [illegible] avril 1887.
Les améliorations comprennent une maison cottage.
Conditions—Comptant. 10 pour cent sur les lieux pour fixer la vente.
Actes de vente pardevant R. H. Dowling notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes de 1887. 4 mai—4 14 21 28—4 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.

Succession de J[illegible] D. Schmidt, décédé

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,2[illegible]

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes Encanteur, Bureau No 9 rue Carondelet SAMEDI 18 juin 1887 à midi à la salle d'encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D date le 12 mai 1887 Dossier No 20,748 pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt décédé, il sera vendu à l'enchère publique
Un terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Craps actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts désigné par le No 3 de l'îlet No 5 et mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes tous plus ou moins et entre conformément à un plan dressé par Stewart et Hoffman daté le [illegible] mai 1887.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No 761 rue Bourgogne.
Conditions—Comptant sur les lieux, il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour fixer la vente.
Acte de vente pardevant Omer Villere notaire incluant les taxes dues et exigibles en 1887.
18mai—18 24—juin 1 8 15 18

PAR WARREN HOMES encanteur—SAMEDI 11 juin 1887 à la Bourse d'encan de l'Arcade à 2 heures de l'après-midi en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District Division E dans l'affaire intitulée Succession de Englehart, No 20,333 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique pour du comptant:
Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St Claude, 31 mesure au pied français, trente un pieds huit pouces et six lignes de façade rue Lafayette sur soixante dix pieds deux pouces et neuf lignes de profondeur.
L'acte de vente pardevant Fergus Kernan notaire aux frais de l'acquéreur. 11 mai

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—
La maison de résidence en bois à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voici la description du terrain.
1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade, rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
2° Un morceau de terre adjacent au premier à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété étant une portion du terrain désigné par le No 16, sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en sus de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887, et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, notaire.
18 mai—18, 25—juin 4, 11, 18.

L'Abeille de [illegible]

NOUVEL[illegible]

JEUDI [illegible]

VA[illegible]

COMPAG[illegible]

LA BRETAGNE
LA BOURGOGNE
LA GASCOGNE
LA NORMANDIE

LOUISIANA

CHEMIN[illegible]

LOUISVILLE

TEXAS

FEU[illegible]

LE [illegible]

La Roc[illegible]

PAUL